

## ENQUETE CONDITIONS DE TRAVAIL ET STRESS DU CNPS

Le présent et l'avenir se suivent mais ne se ressemblent pas !

Suite au mail personnel reçu **vous invitant à répondre** au questionnaire à partir du 11 octobre 2021, votre déléguée CFE CGC au CNPS **vous encourage vivement** à accorder 40 mn de votre temps de travail pour répondre à cette consultation qui est la seule enquête indépendante réalisée par le cabinet Sécafi et **garantissant votre anonymat**.

Il s'avère que le taux de retour des questionnaires pour la **filiale Orange Caraïbe** était de 13,1 % au 25/10/21 : (45 réponses pour un effectif de 344) ! ce qui **empêchera d'avoir un rapport spécifique pour OCA**.

Le traitement de cette enquête permettra d'évaluer les transformations des conditions de travail sur les 3 dernières années en tenant compte de la crise épidémique actuellement traversée et d'aboutir à l'élaboration d'un plan d'actions pour **améliorer les conditions de travail** et le stress vécus par l'ensemble des salariés.

**Seule une consultation massive (plus de 100 réponses) permettra l'obtention d'un rapport** pour nos entités :

- Filiale Orange Caraïbe (ex FCM) et Orange S.A. (DOC). Une restitution de ces rapports est prévue au niveau le plus fin des CSSCT.

**Remarque importante :** Pour tous les salariés en mise à disposition (MAD), sélectionnez pour le champ « service d'affectation » en fin de questionnaire :

- Pour les salariés d'OCA : Orange Caraïbe (Ex FCM) filiale
- Pour les salariés de la DOC : en fonction de votre appartenance :

<b>Agence Entreprise Caraïbes</b>	<b>AVSC Caraïbes</b>	<b>DOMP Antilles Guyane</b>	<b>DVD Caraïbes</b>	<b>DTAG Caraïbes</b>
---	----------------------	---------------------------------	---------------------	----------------------

Et si vous le souhaitez précisez dans la question ouverte que vous êtes en mise à disposition.

Notre représentante au CNPS (Régine PRUDENT GRATIEN) vous remercie pour vos réponses et votre implication qui permettront de **vous défendre efficacement pour améliorer votre qualité de vie au travail**.

N'hésitez pas de demander à votre manager de vous accorder du temps, afin de vous permettre de répondre à cette enquête dans de bonnes conditions.

**La date limite de réponse est fixée au 3 novembre 2021.**

**Merci encore pour votre confiance ! Nous travaillerons dur pour en être dignes.**

